

Le 26^e jour du mois de juillet audit an, payé et remboursé à M. le receveur Des Gouttes la somme de 36 l. 13 s. 9 d. tourn. qu'il avoit fourny pour faire paver le cœur du temple de sainte Croix 36 13 9

Le 29^e jour dudit mois payé à MM. Bonville et Anthoine Bolue, massons, la somme de 5 l. 4 s. pour avoir abattu les *treilliz* qui ont esté vendus au president Regnault. 5 4 »

Le 30^e jour dud. mois, ay payé à M. Claude Faye la somme de 4 livres onze sols pour avoir abattu les *chandeliers de loton avec leurs colonnes* qui estoient au temple *saint Jehan* et *saint Estienne* 4 11 »

Lesquelz ont esté portez à la Rigaudière par le commandement de sire Barthelemy de Gabiano. » » »

Le 2^e jour du mois d'aoust payé à M. Guillaume Le Chappuys la somme de 13 livres 9 s. pour certaines journées qu'il a faites au *descombrement du temple saint Jehan* 13 9 »

Le 15^e jour du mois payé à M. Amy Giron, masson, 22 livres 15 s. pour avoir abattu la *tribune du temple saint Laurent*, par le commandement du sieur François Des Gouttes. 22 15 »

Le 9^e jour du mois de septembre, baillé et livré au s^r Barth. de Gabiano la somme de 1,106 livres 10 sols tourn.